

# Au collège, mobilisation des parents et des élus

**Bessé-sur-Braye** — Au collège de Courtauvaux, l'annonce du départ des quatre cadres à la rentrée prochaine suscite l'inquiétude parmi les parents d'élèves et les élus.

Les parents d'élèves élus se sont rassemblés, jeudi 4 juillet, en fin d'après-midi, devant le collège de Courtauvaux, afin d'exprimer leurs inquiétudes face aux modifications qui seront faites à la rentrée scolaire.

En premier lieu, la principale, Sylvie Le Gourriellec, a fait valoir ses droits à la retraite. Carine Bielle, son adjointe en poste au collège de Courtauvaux, ainsi que Sandrine Girard, la conseillère principale d'éducation (CPE), et Victoria Pakman, la gestionnaire, seront mutées. « **Nous savions pour la CPE parce qu'elle nous avait prévenus, mais pour les autres, non** », témoigne M. Vérité, père de deux garçons qui rentreront en 5<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup>.

Avec une équipe administrative totalement renouvelée, « **l'arrivée de nouveaux professeurs et la nouvelle réforme à mettre en place, ça nous inquiète** », intervient Olivia Nadreau, parent d'élève élu.

## Une suppression de classe en 5<sup>e</sup>

Une organisation quelque peu balbutiante, faute de connaissance de la structure du bâtiment, de son organisation, de son fonctionnement et surtout de ses élèves, est à prévoir dès les premières semaines. Ce remaniement préoccupe aussi le maire, Jacques Lacoche. « **Nous avons à rencontrer la principale adjointe.** » Présente dans l'établissement, Carine Bielle a refusé de recevoir l'édile.

De son côté, sensibilisé à ces problèmes, le premier magistrat a déjà



Jean-Pierre Mariais et Marie-Claire Fouilleu, adjoints au maire, ainsi que le maire Jacques Lacoche, sont venus soutenir les parents d'élèves inquiets, devant le collège, jeudi 4 juillet.

l PHOTO : QUIEST-FRANCE

« **contacté le président du Département et écrit à Dominique Poglio, l'inspectrice de l'Éducation nationale** ».

Le deuxième point noir de la rentrée est la suppression d'une classe de 5<sup>e</sup>. « **C'est officiel, reprend Olivia Nadreau. On vient d'apprendre que 32 élèves de 5<sup>e</sup> sont inscrits pour septembre.** »

Cet effectif étant le seuil maximal par classe, il ne permet pas d'ouvrir

une seconde classe. Seules les matières principales seront divisées par groupe. Mais en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, ce ne sera plus le cas. « **La surcharge d'élèves, notamment pour l'apprentissage de l'anglais, de l'espagnol, des sciences et de la technologie, ne sera confortable ni pour les élèves ni pour les enseignants.** »

Le maire s'interroge également sur l'installation de familles dans la commune. Avec la mise en fonctionne-

ment de l'usine ManiKHeir. « **si jamais il nous arrive d'autres gamins, ils seront dispersés dans d'autres collèges. On peut aisément imaginer que les parents ne séparent pas les fratries. Ils risquent, en plus, de continuer leur scolarité ailleurs. Cela fera moins d'enfants en maternelle et en primaire** » et moins de foyers à Bessé-sur-Braye.